

VOTRE SECTION SYNDICALE  
du SNES-FSU Normandie

À CAEN :  
206 rue Saint-Jean  
14000 CAEN

Tél. : 02 31 83 81 60

À ROUEN :  
14, bd des Belges  
76000 ROUEN

Tél. : 02 35 98 26 03

normandie@snes.edu

www.normandie.snes.edu



Notre site



## SOMMAIRE

- p. 1 Édito
- p. 2-3 Modalités de vote
- p. 4-7 Listes et professions de foi des courants de pensée
- p. 8 La CA académique, à quoi ça sert ?
- Annexe : Bulletin de vote

## L'édito Du 13 mai au 4 juin, les syndiqué·es élisent leurs instances démocratiques !

Tous les trois ans, les instances internes du SNES-FSU sont directement élues par les syndiqué·es. Le vote a lieu en même temps, du 13 mai au 4 juin 2024, pour la Commission Administrative Nationale (CAN), pour la CA Académique (CAA) ainsi que pour les secrétaires nationaux de catégorie.

La Commission Administrative est l'instance délibérative du syndicat qui définit ses orientations et prend les décisions concernant les actions à construire. Le droit des syndiqué·es de se regrouper pour proposer des orientations différentes est le fondement du pluralisme du SNES-FSU. La CA nationale est composée de 75 titulaires et de 75 suppléant·es et la CA académique du SNES-FSU Normandie est composée de 33 titulaires et de 33 suppléant·es.

Chaque syndiqué·e a déjà reçu les listes et déclarations d'orientations nationales dans le cahier spécial adressé à chaque adhérent·e avec l'US MAG n° 844 disponible aussi sur le site www.snes.edu. Cette publication adressée à tou·tes les syndiqué·es à jour de leur cotisation contient les listes et déclarations académiques.

Dans un contexte politique qui s'assombrit chaque jour davantage, et alors que

l'Ecole Publique est menacée dans ses fondements, il est nécessaire de faire vivre notre syndicat afin de lui donner la force de défendre nos métiers et le Service public d'Education. **Voter aux élections internes, c'est peser sur la ligne que défend le SNES-FSU, sur les combats qu'il mène au quotidien et sur les mandats qu'il porte en faveur de nos professions.**

Pour simplifier les procédures de vote et favoriser la participation du plus grand nombre, nous incitons la plupart des syndiqué·es à voter par correspondance. Les modalités de vote sont précisées en page 3 et le matériel, les enveloppes notamment, vous est fourni. Évidemment, les responsables des sections d'établissement qui le souhaitent peuvent organiser le vote à l'intérieur de l'établissement. Qu'ils et elles soient remercié·es de leur implication dans notre vie syndicale.

**En votant pour chaque instance, n'oubliez pas que c'est vous qui faites du SNES-FSU un syndicat démocratique soucieux de représenter la profession et ses syndiqué·es. Alors votez et faites voter !**



Claire-Marie Feret,  
Secrétaire académique du  
SNES-FSU Normandie.

# Pour renforcer le SNES-FSU, votez et faites voter !

« Choc des savoirs »

**NOUS NE TRIERONS PAS NOS ÉLÈVES**

# Consignes aux adhérent·es

- Élections à la CA NATIONALE
- Élections à la CA ACADÉMIQUE DE NORMANDIE

Les syndiqué·e·s de l'académie de Normandie votent en même temps pour la CA nationale et pour la CA académique. Chaque syndiqué·e a reçu dans l'US n°844 les listes des candidats pour la CA nationale ainsi que les déclarations d'orientation. Cette publication contient les listes et déclarations pour la CA académique.

**Chaque syndiqué·e a au moins TROIS votes à émettre :**

- CA nationale,
- CA académique,
- Responsables nationaux de catégories.

**Les retraité·es ont un QUATRIÈME vote**, pour l'élection du secrétaire académique de catégorie.

**ATTENTION : il est indispensable d'utiliser le bulletin de vote académique adressé à chaque syndiqué·e par courrier en annexe de cette publication. N'hésitez pas à contacter le SNES-FSU Normandie si vous ne l'avez pas reçu.**

---

## QUI PEUT VOTER ?

Tou·te·s les adhérent·es ayant réglé leur cotisation à la date du lundi 13 mai 2024.

---

## PERIODE DE VOTE

Le scrutin est ouvert le 13 mai, il ne peut être clos dans l'établissement avant le 4 juin 2024 au soir, sauf si tou·te·s les adhérent·es de l'établissement ont voté.

L'objectif doit être d'assurer la plus forte participation au vote. Les votes par correspondance, à privilégier, peuvent être envoyés avant le 8 juin 2024.

---

## DÉPOUILLEMENT DANS L'ÉTABLISSEMENT ET TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Quand le vote est organisé dans l'établissement par le secrétaire ou le correspondant d'établissement, deux possibilités :

- **la plus simple** : le correspondant d'établissement transmet rapidement l'ensemble des votes des adhérent·es de son établissement non dépouillés à la section académique (en suivant les modalités du vote par correspondance)
- le dépouillement a lieu dans l'établissement après clôture du scrutin (voir page suivante).

Si le dépouillement a lieu dans l'établissement, il faut veiller à ne dépouiller que les votes des adhérent·es ayant réglé leur cotisation à la date du 13 mai 2024 et ayant émargé sur les listes et sur l'enveloppe extérieure. Sinon, c'est l'ensemble des votes de l'établissement qui pourrait être invalidé.

Le dépouillement et l'envoi des résultats de l'établissement à la section académique doivent être faits le plus rapidement possible après la clôture du vote, afin qu'ils parviennent à la section académique avant la commission de dépouillement le 8 juin.

Le secrétaire et les membres de la commission de dépouillement dans l'établissement établissent le PV (si possible, le faire à plusieurs syndiqué·es). Les procès verbaux de dépouillement et la liste d'émargement (ainsi que les enveloppes signées des votes par correspondance reçus dans l'établissement) doivent être envoyés par voie électronique (normandie@snes.edu) ou courrier à la section académique avant le 8 juin. Les résultats d'établissement et les votes des isolé·es qui ne seraient pas parvenus à la section académique le jour de la commission de dépouillement ne seront pas pris en compte.



# Comment voter ?

## Solution à privilégier **le vote par correspondance**

**Si le vote est organisé dans l'établissement par le secrétaire ou le correspondant d'établissement...**

... et vous êtes en poste dans l'établissement au moment du vote...

### LE VOTE PEUT SE FAIRE À L'URNE.

Le secrétaire (ou le correspondant) SNES-FSU d'établissement dresse la liste des adhérent-es à jour de leur cotisation sur la feuille d'émargement reçue.

Le vote est organisé à bulletin secret, sous double enveloppe. Le bulletin de vote (voir le bulletin en annexe de cette publication) doit être glissé dans une enveloppe vierge. Attention, c'est un recto-verso.

Celle-ci est à son tour glissée dans une enveloppe cachetée avec indication des nom et prénom de l'adhérent-e et sa signature.

Chaque votant, outre cette enveloppe extérieure, doit signer obligatoirement la liste d'émargement.

En cas de doute sur le versement de la cotisation d'un-e syndiqué-e ou sur son inscription effective sur la liste d'émargement, il ne faut pas dépouiller le vote, mais le joindre sous double enveloppe signée à la section académique, qui le dépouillera après vérification. Cela évite d'invalider l'ensemble des votes de l'établissement.

1. Indiquer vos choix sur le bulletin de vote en annexe de cette publication en entourant vos choix au recto et au verso.

2. Glisser votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue, sans aucune mention.

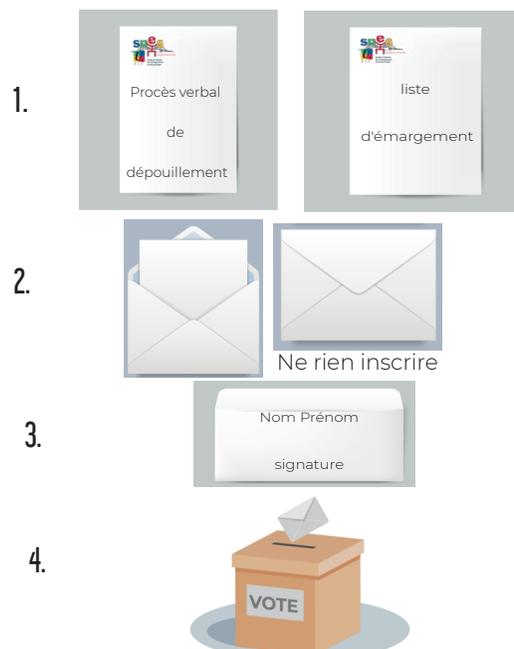
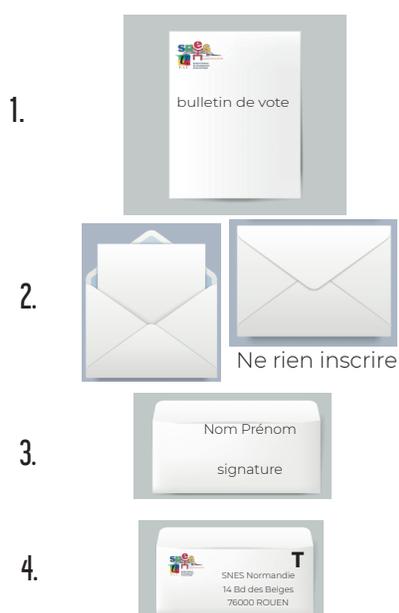
3. Glisser l'enveloppe bleue dans l'enveloppe blanche, sur laquelle devront figurer vos nom, prénom, signature.

4. Glisser le tout dans l'enveloppe T fournie si le vote n'est pas organisé dans votre établissement ou dans le casier du correspondant SNES-FSU de votre établissement s'il centralise les votes.

Les votes par correspondance sont à envoyer, grâce à l'enveloppe T fournie avec cette publication, à SNES FSU, 14 boulevard des Belges 76000 Rouen.

Le scrutin est ouvert et clos dans les mêmes conditions et aux mêmes dates que pour les votes en établissement.

Les votes par correspondance doivent être arrivés aux adresses indiquées avant le 8 juin 2024.





- 1- **FERET Claire-Marie** – certifiée, Lettres Modernes, Collège Le Cèdre, Canteleu (76)
- 2- **BUFFETTI Bertrand** – certifié, Mathématiques, Lycée A. Fresnel, Caen (14)
- 3- **CHANDAVOINE Cécile** – certifiée, Lettres Modernes, Collège M. Pagnol, Gragny (27)
- 4- **ROGER Pascal** – certifié, Histoire-Géographie, Lycée H. Cornat, Valognes (50)
- 5- **LEROUX Sophie** – certifiée, Anglais, Collège F. Dolto, L'Aigle (61)
- 6- **MALET Daisy** – certifiée, Anglais, Collège Raoul Dufy, Le Havre (76)
- 7- **MEZAAD Catherine** – certifiée, Histoire géographie, TZR, lycée Georges Baptiste, Canteleu (76)
- 8- **LEFRANCOIS Léon** – certifié, Histoire géographie, Collège Paul Eluard, St Etienne du Rouvray (76)
- 9- **RECROSIO Dominique** – certifié, Documentation, Collège Jean Vilar, Noues de Sienne (14)
- 10- **AZIMANI Valérie** – certifiée, Espagnol, Collège Nelson Mandela, Elbeuf (76)
- 11- **JULLIEN Audrey** – certifiée, Lettres modernes, Lycée Jean Rostand, Caen (14)
- 12- **SAMPIC Arnaud** – certifié, Technologie, Collège Henri de Navarre, Yerville (76)
- 13- **MAGAUD Caroline** – certifiée, Arts plastiques, Collège René Cassin, Athis Val de Rouvre (61)
- 14- **MACE Clarisse** – CPE, Collège Anne Heurgon Desjardins, Cerisy la Salle (50)
- 15- **LARRE-LARROUY Christophe** – certifié, Histoire géographie, Collège de la Côte Blanche, Lillebonne (76)
- 16- **HERVIEU Christelle** – certifiée, Anglais, Collège Jacques Emile Blanche, St Pierre les Elbeuf (76)
- 17- **VERCRUYSSSE Ludivine** – certifiée, Documentation, Collège Pierre Corneille, Le Neubourg (27)
- 18- **BERTAUD François** – PSY EN, CIO du Havre, Le Havre (76)
- 19- **QUESNEL Martine** – certifiée, Anglais, Lycée Henri Cornat, Valognes (50)
- 20- **MOUNIER Raphaëlle** – agrégée, Histoire géographie, Lycée Jean Rostand (14)
- 21- **JEANJACQUOT Pascal** – certifié, Sciences physiques et chimiques, Collège Jean Castel, Argences (14)
- 22- **GASC Stéphane** – certifié, Mathématiques, Lycée Pablo Neruda, Dieppe (76)
- 23- **JOURDAN Claire** – certifiée, Lettres classiques, Collège le Fairage, Periers (50)
- 24- **BERTHIER-CHATAIL Julien** – certifié, Anglais, Collège Edouard Branly, Le Grand Quevilly (76)
- 25- **EMONET Hélène** – agrégée, Espagnol, Lycée André Maurois, Elbeuf (76)
- 26- **GASCOIN Virginie** – agrégée, Lettres modernes, Collège André Malraux, Granville (50)
- 27- **VANHEE Julien** – CPE, Lycée Marcel Sembat, Sotteville les Rouen (76)
- 28- **KOECHLIN Anne** – certifiée, Histoire géographie, Lycée Marcel Sembat, Sotteville les Rouen (76)
- 29- **ADELL Jérôme** – certifié, Histoire géographie, Collège André Maurois, Deauville (14)
- 30- **CHAVASSE-FRETAZ Julien** – certifié, Lettres modernes, Collège Jules Valles, Le Havre (76)
- 31- **QUESNEL Gabrielle** – certifiée, Sciences de la vie et de la terre, Collège Victor Hugo, Gisors (27)
- 32- **BAHUON Kévin** – CPE contractuel, Lycée Alexis de Tocqueville, Cherbourg (50)
- 33- **CRIBIER Marie-Pierre** – certifiée, Mathématiques, Lycée Camille St Saëns, Rouen (76)
- 34- **DUFORT Vincent** – certifié, Technologie, Collège St Exupéry, Ste Mère Eglise (50)
- 35- **LE ROY Gaëlle** – certifiée, Anglais, Collège la Chaussouillère, St Martin des Champs (50)
- 36- **MARQUETTE Jérôme** – certifié, Histoire géographie, Collège Francis Yard, Buchy (76)
- 37- **HIS Mélanie** – certifiée, Histoire géographie, Collège le Cèdre, Canteleu (76)
- 38- **SALMON Sébastien** – certifié, Sciences de la vie et de la terre, Collège Croix Maître Renault, Beaumont le Roger (27)
- 39- **BOULANGER Renaud** – agrégé, Histoire géographie, Collège Emile Chartier, Darnétal (76)
- 40- **CARON-LORMIER Jenny** – certifiée, Lettres classiques, Collège Guy de Maupassant, Fleury sur Andelle (27)
- 41- **VALLEE Thierry** – certifié, Mathématiques, Collège César Lemaître, Vernon (27)
- 42- **DEGOY Valérie** – agrégée, Sciences de la vie et de la Terre, Lycée Corneille, Rouen (76)
- 43- **FRANCONVILLE Sandrine** – certifiée, Lettres modernes, Collège Emile Zola, Sotteville les Rouen (76)
- 44- **BOITRELLE Clément** – certifié, Anglais, Collège Rosa Parks, les Andelys (27)
- 45- **DUMBOVSKI Christine** – certifiée, anglais, Collège Ariane, Vernon (27)
- 46- **PUREN Eric** – agrégé, Histoire géographie, retraité (76)
- 47- **LE NAGARD Ludivine** – certifiée, Anglais, Lycée Porte de Normandie, Verneuil d'Avre et d'Iton (27)
- 48- **MAZIER Valérie** – certifiée, Mathématiques, Collège Jacques Monod, Le Havre (76)
- 49- **GAUTIER David** – certifié, Sciences de la vie et de la terre, Collège Paul Eluard, Dives sur Mer (14)
- 50- **FOSSEY Alexandra** – certifiée, anglais, Lycée Aristide Briand, Evreux (27)
- 51- **CHABRIER Abel** – certifié, Philosophie, Lycée Auguste Fresnel, Bernay (27)
- 52- **POUDOULEC Valérie** – certifiée, Lettres modernes, Collège Alain Chartier, Bayeux (14)
- 53- **SALMON Nadège** – certifiée, Sciences économique et sociales, Lycée Augustin Fresnel, Bernay (27)
- 54- **VASTEL Guillaume** – certifié, Histoire géographie, Collège Marcel Marceron, Montfort sur Risle (27)
- 55- **LE DEUNF Morane** – certifiée, Lettres classiques, Collège Paul Eluard, St Etienne du Rouvray (76)
- 56- **TRIAU Muriel** – certifiée, Lettres modernes, Collège Jacques Monod, Le Havre (76)
- 57- **GUEGAN-BALLINER Marie-Laure** – certifiée, Sciences physiques et chimiques, Collège Rollon, Gournay en Bray (27)
- 58- **EHRMANN Benoît** – certifié, Economie gestion, Lycée Navarre Leclerc, Alençon (61)
- 59- **DUVAL-LESEIGNEUR Emmanuelle** – AESH, Collège César Lemaître, Vernon (27)
- 60- **CALBRIX Tanguy** – agrégé, Mathématiques, Lycée Thomas Corneille, Barentin (76)
- 61- **PIGNIGNOLI Gaëlle** – certifiée, Histoire géographie, collège Pierre Mendès-France, Lillebonne (76)
- 62- **GASCHE Hugo** – certifié, Histoire Géographie, Collège Henri Delivet, Carrouges (61)
- 63- **CLAUDEAU Aline** – certifiée, Documentation, Collège Anne Heurgon-Desjardins, Cerisy la Salle (50)
- 64- **HABERT Mikael** – certifié, Espagnol, Collège Jules Ferry, Cherbourg (50)
- 65- **LASCROUX Fanny** – certifiée, Espagnol, lycée Thomas Corneille, Barentin (76)
- 66- **BARDOT Mario** – certifié, Mathématiques, Retraité (14)

La liste des CA départementales est constituée des 6 premiers membres de chaque département.



## **POUR UN SNES-FSU COMBATIF, POUR RASSEMBLER, PROPOSER ET AGIR, VOTEZ UNITÉ ET ACTION !**

### **Votez Unité et action :**

- *pour faire vivre la démocratie interne et donner les grandes orientations du SNES-FSU.*
- *pour porter un projet ambitieux pour le second degré et ses personnels.*
- *pour rassembler tous les personnels d'enseignement, d'éducation et de psychologie, titulaires ou non, AED, AESH et retraité·es dans des actions majoritaires.*
- *pour renforcer un syndicalisme offensif en lien avec le terrain.*

### **Avec Unité et Action, informer, rassembler, agir et gagner !**

L'École et notre modèle social sont à un point de bascule. Les derniers mois ont montré notre capacité à gagner la bataille des idées et à mobiliser les collègues sur la nécessité d'une revalorisation des salaires et des pensions, sur la redistribution des richesses lors de la lutte contre la réforme des retraites, sur le Pacte, sur les groupes de niveaux, sur la nécessité de réaffirmer les fondements et les ambitions de l'École publique laïque. Nous avons fait bouger les lignes. Pour UA, la victoire est possible, en rassemblant une majorité de collègues, dans la durée, pour construire le rapport de force en notre faveur. Cela passe par un syndicalisme de terrain, lieu de débat et de construction de l'action, sans tabou sur ses modalités. Pour UA, c'est avec la profession que se construisent luttes, revendications et victoires !

### **Résister et organiser les luttes**

Le deuxième quinquennat d'E. Macron se place dans la lignée du premier avec des choix fiscaux qui favorisent toujours les plus fortuné·es. Les politiques antisociales et de stigmatisation de certaines catégories de la population s'amplifient, ce qui fait prospérer l'extrême droite et ses idées. Par sa pratique autoritaire (49.3 à répétition, passage en force à l'Éducation nationale), l'exécutif nourrit une profonde crise démocratique. Et, face à la multiplication des catastrophes climatiques, le gouvernement oscille entre postures feintes d'impuissance et mesures qui ne s'attaquent pas à la racine du dérèglement climatique : le modèle économique fondé sur le capitalisme.

### **Refuser l'École du tri social !**

Collège, lycée, Parcoursup, « Choc des savoirs », voie professionnelle... les mesures des deux quinquennats font système : instituer et organiser une École du tri social, où à chaque étape décisive de la scolarité, les élèves en difficulté et des milieux populaires sont sorti·es du système éducatif ou assigné·es à des dispositifs qui préparent leur relégation scolaire et sociale. Les groupes de niveaux, la découverte des métiers, le DNB barrage, la prépa-Secondaire, la piègeuse liberté de choix des spécialités, Parcoursup... attaquent frontalement l'École publique laïque et compromettent l'accès aux savoirs pour toute la jeunesse et l'élévation des qualifications de la population.

### **Non à des personnels déclassés et déqualifiés**

L'absence de vraie revalorisation salariale, le maintien des AED et des AESH dans une grande précarité, la volonté de contractualiser des éléments de rémunération à travers le Pacte, la vision de nos métiers portée dans le cadre du Choc des savoirs et maintenant le projet de réforme de la formation initiale, montrent que le gouvernement ne perçoit les personnels que comme des exécutant·es, déqualifié·es et déclassé·es. Des orientations en parfaite adéquation avec son projet d'une École au rabais.

### **Fonction publique : démolition à venir**

Après la loi de transformation de la Fonction publique, un nouveau coup se prépare contre le statut des fonctionnaires. La loi Guérini veut renforcer les approches managériales : rémunérations au prétendu mérite, gestion managériale des carrières détruisant les logiques collectives et développant l'arbitraire comme pour l'accès à la classe exceptionnelle, contournement des règles transparentes du mouvement... Il s'agit bien de faire des fonctionnaires des agent·es du pouvoir en place et non des agent·es de l'État, opérant une bascule dangereuse pour la Fonction publique. Pour UA, la défense de la Fonction publique passe par la réaffirmation de son statut et de ses principes.

### **Unité et Action, un syndicalisme fort, sur le terrain**

Unité et Action, ce sont les luttes, à tous les niveaux, pour faire avancer notre projet pour une école publique, laïque et émancipatrice, une Fonction publique au service de notre projet de société et de la démocratie. Notre action syndicale porte haut la réflexion sur nos métiers et sur nos pratiques professionnelles, les questions féministes et environnementales et la défense et l'accompagnement des collègues au quotidien dans les opérations de mutation, de carrière, face aux problèmes dans leurs établissements.

**Liste présentée par L'École Émancipée (ÉE)**

1. **Lorraine MINOT** - F - Certifiée - Anglais - Lycée Marcel Sembat - Sotteville-les-Rouen-76.
2. **Ivan YGOUF** - H - Certifié - Histoire-Géographie- TZR - Collège Villey-Desmeserets - Caen - 14
3. **Aurélié MOUCHET** - F - Certifiée - Lettres Classiques - Collège Eugène Noël - Montville- 76
4. **Alexis ROUSSELIN** - H- Agrégé - Allemand - Lycée Les Fontenelles - Louviers - 27
5. **Elodie BEDOUET** - F - Certifiée - Lettres Classiques - collège Victor Hugo - Rives en Seine - 76
6. **Antoine VIGOT** - H - Certifié - Histoire-Géographie - Collège Rousseau - Darnétal - 76
7. **Capucine HERVIEU** - F - CPE - Collège Jules Michelet - Lisieux 14
8. **Stéphane FOURRIER** - H - Agrégé - Physique Appliquée - Lycée Prévost - Montivilliers - 76
9. **Louise JEANNE** - F- Certifiée - Anglais - Collège Pagnol - Le Havre - 76
10. **Félix BLANQUET LE MARCHAND** - H -AED - Collège Rousseau - Darnétal - 76
11. **Céline CINQUIN** - F - Certifiée - Allemand - Collège Rousseau - Darnétal - 76
12. **Clément LEFÈVRE** - H - Certifié - SVT - Collège Fernand Léger - Le Petit Quevilly - 76
13. **Magali GOUJU** - F- CPE - Collège Jean Castel - Argences - 14
14. **Nicolas VABRE** - H - Agrégé - Histoire-Géographie - Clg Maupassant - St Martin-de-Fontenay- 14
15. **Caroline EHRHART** - F - Certifiée - Anglais - Lycée Fresnel - Caen - 14
16. **Frédéric BURNEL** - H - Certifié - Physique-Chimie - TZR Collège Mandela - Hérouvville - 14
17. **Véronique PONVERT** - F - Certifiée - Lettres Classiques - Collège Lagrange - Le Havre - 76
18. **Pascal ADAMS** - H - Certifié - Anglais - Lycée Prévost - Pont-Audemer - 27
19. **Clémence GÉLIN** - F - Certifiée - Lettres Modernes - Collège Courbet - Gonfreville l'Orcher - 76
20. **Alain BOULIER** - H - Certifié - Physique-Chimie - Collège Les Fougères - Louviers - 27
21. **Bérangère BONAL** - F - Certifiée - Lettres modernes - ZR Rouen Barentin - 76
22. **Nolwenn BOCHEREAU** - F - Certifiée -Lettres Modernes - Clg L'Oiseau Blanc - Criquetot L'Esneval - 76
23. **Titouan MEUNIER** - H - AED - Collège Chartier - Darnétal - 76
24. **Sylvie PERNEL** - F - AESH - Lycée François Ier - Le Havre - 76
25. **Marine LE BON** - F - Certifiée - Lettres Modernes - Collège Courbet - Gonfreville l'Orcher - 76
26. **Anne CORBIN** - F - Certifiée - Histoire-Géographie - CNED - Rouen - 76.
27. **Hervé GARIBAL**- H - Agrégé - Histoire-Géographie - Lycée d'Umont d'Urville - Caen - 14
28. **Christine LE PENNEC** - F- Certifiée - Lettres Modernes- Collège Pagnol - Le Havre - 76
29. **Éric LE MORVAN** - H -Agrégé - Mathématiques - Lycée Marcel Sembat - Sotteville-les-Rouen- 76
30. **Laurence GUILMARD** - F - Certifiée - Lettres classiques - Collège Rousseau - Darnétal - 76
31. **Cécile VANNIER** - F - Certifiée - Documentation - Lycée Schumann Perret - Le Havre - 76
32. **Thierry CÉCILLE** -H- Agrégé - Lettres Modernes - Lycée Prévost - Montivilliers - 76
33. **Ambre BRESSET** - F - Certifiée - Anglais - TZR Lycée Sembat - Sotteville-les-Rouen - 76
34. **Marielle BOULANGER** - F - Certifiée - Histoire-Géographie - Collège Léo Lagrange - Le Havre - 76
35. **Henry PASTOL** - H - CPE - Lycée H. Cornat - Valognes - 50
36. **Claire PARMENTIER** - F - Certifiée - Anglais - Collège Rousseau - Darnétal - 76
37. **Laïla ROUABI** - F - Certifiée - Anglais - Collège Léo Lagrange - Le Havre - 76
38. **Hervé GRANCHER** - H - Certifié - Technologie - Collège Raoul Dufy - Le Havre - 76
39. **Cécile MORET** - F -Certifiée - Histoire-Géographie - Collège Fernand Léger - Le Petit Quevilly - 76
40. **Erwan LEHOUX** - H- Certifié - Sciences Economiques et Sociales - Rouen - 76
41. **Vanessa MARCADÉ** - F - Agrégée - Lettres Modernes - Collège Belle Etoile - Montivilliers - 76
42. **Brice NOVEL** - H- Certifié - Mathématiques - Collège Descartes - Le Havre -76
43. **Emeline STAES** - F-Certifiée - Lettres modernes - Collège Fernand Léger - Le Petit Quevilly - 76
44. **Patricia LE MARCHAND** - F -Certifiée - Histoire-Géographie - Clg A. Siegfried - St Martin de Colbosc - 76
45. **Amélie DUPRÉ** - F - Certifiée - Mathématiques - Collège Léo Lagrange -Le Havre - 76
46. **Perrine PFEFFER** - F - Certifiée - Lettres Modernes - LPO Schuman Perret - Le Havre - 76
47. **Frédéric FAVROT** - H - Certifié - Histoire-géographie - Collège Marcel Pagnol - Le Havre - 76
48. **Xavier LEMARCIS** -H - Retraité - 76
49. **Alain PONVERT** - H- Retraité - 76
50. **Claude PERRIN** - H -Retraité - 76
51. **Micheline PETITPAS** - F- Retraitée - 76
52. **Philippe GUINGUAND** - H - Retraité - 14
53. **Nicolas BÉNIÈS** - H - Retraité - 14
54. **Pascal BESUELLE** - H -Retraité - 14
55. **Bruno DE LA LOSA** -H - Retraité - 61

## Avec l'École Émancipée, pour un SNES-FSU à l'offensive face au macronisme !

La fortune des ultra-riches s'accroît, la pauvreté explose. Le gouvernement accélère sa politique répressive, destructrice des conquêtes sociales comme de l'environnement, avec des lois aux relents racistes et liberticides. La casse des services publics et le risque de l'extrême-droite au pouvoir nous donnent **une responsabilité déterminante : organiser les mobilisations et proposer un projet émancipateur.**

**Voter pour l'École Émancipée, c'est choisir une orientation qui défend dans le SNES et la FSU :**

### Une École publique gratuite et un haut niveau de culture commune

- **Pour un collège et lycée uniques** et polytechniques, **contre la séparation précoce des parcours scolaires** qui organise un tri scolaire et social. (Les savoirs disciplinaires pour les riches et l'adaptabilité aux entreprises pour les pauvres.)
- **Le refus de la sélection** : Parcoursup doit être supprimé, le Bac Blanc abrogé et l'entrée à l'Université publique doit être libre.
- **La nationalisation de l'ensemble des établissements privés sous contrat sans contrepartie financière.**

### Un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, pour la paix, la justice et l'écologie

- Qui revendique la **fin des inégalités salariales et statutaires** et de la précarité.
- **Qui s'engage résolument dans la lutte contre les diverses formes de racisme et discriminations**, prend en compte leurs spécificités et dénonce clairement les violences policières.
- Qui s'engage dans les campagnes de **solidarité internationaliste** avec les peuples en proie à la guerre ou au colonialisme.
- **Qui refuse l'autoritarisme et les choix du tout sécuritaire** (New management public, uniformes, SNU, caméras, fouilles des sacs...).

### Un syndicalisme démocratique, pour un SNES-FSU qui :

- Initie et soutient **les grèves** et les **Assemblées Générales de collègues** qui mettent en œuvre **l'auto-organisation des luttes.**
- Aide individuellement et collectivement les personnels éloignés du syndicalisme.
- **Prend en compte l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes** dans la société et au sein du syndicat lui-même.
- **Prend en compte l'ensemble des militant·e·s et tendances, accepte les désaccords internes** et cherche **des positions de synthèse** comme au sein de la FSU.

**Du 13 mai au 4 juin, pour un SNES-FSU combatif et rassemblé,  
votez et faites voter École Émancipée !**

## La CA Académique : *A quoi ça sert ?*

### *Qu'est-ce que la CAA ? Qu'y fait-on ?*

La CAA, c'est la Commission Administrative Académique du SNES-FSU. À l'échelon de la Normandie, c'est l'instance dans laquelle les syndiqué·es élu·es par tous les syndiqué·es de l'académie échangent et débattent pour définir ensemble les grandes orientations de la section académique. C'est dans cette instance que l'on fait le point sur l'actualité dans l'ensemble de l'académie de Normandie avec toutes les remontées de terrain, c'est dans cette instance que l'on peut décider d'appeler à la grève contre une réforme en préparation, c'est dans cette instance que l'on peut décider d'une campagne massive d'heures d'information syndicale pour informer les collègues sur un élément particulier (le pacte, par exemple !). C'est aussi dans cette instance que l'on peut mandater le bureau académique pour une action particulière, à destination des TZR ou des AESH.

### *C'est donc uniquement une instance académique ?*

En réalité, la CAA permet aussi de débattre des orientations du SNES-FSU au niveau national. En effet, les CAA se tiennent toujours avant la CAN, la Commission Administrative Nationale du SNES-FSU. La CAA permet donc de mandater les élu·es normand·es qui représentent la section académique à la CAN et iront ensuite porter leur voix à la CAN.

### *Et dans les départements, comment ça marche ?*

Au niveau départemental, le fonctionnement du SNES-FSU est tout aussi démocratique. Ainsi, à l'issue des élections académiques, des bureaux départementaux se mettent en place pour faire vivre au quotidien le SNES-FSU au plus près des établissements scolaires. Le rôle des bureaux départementaux est d'accompagner les syndiqué·es et les correspondant·es dans les établissements, de diffuser l'information syndicale, de coordonner les actions des établissements.

### *Combien de fois se réunit-elle chaque année ?*

La CAA se réunit environ une fois par trimestre. Elle est élue pour une durée de trois ans, entre deux congrès. Entre deux CAA, c'est le bureau académique qui met en œuvre les décisions de la CAA au niveau académique. C'est également la CAA qui élit le Secrétariat Général académique, la Trésorerie et qui mandate le bureau.

### *Qui sont les collègues candidat·es à la CAA ?*

Les collègues qui se présentent pour être élu·es à la CAA sont des collègues syndiqué·es comme vous, enseignant·es de différentes disciplines, CPE, PsyEN, AED ou AESH. Ils sont en poste un peu partout dans l'académie, et acceptent, une fois par trimestre, de venir participer aux échanges et réfléchir aux orientations du SNES-FSU.



Un problème avec un chef d'établissement ? Un souci avec le Département ? Une suppression de poste ou des heures en moins dans la DHG ? Une heure d'information syndicale à animer ? Ce sont les collègues de la section départementale qu'il faut contacter et qui pourront vous aider.

Contactez votre section départementale dans la rubrique dédiée sur [www.normandie.snes.edu](http://www.normandie.snes.edu).